
**DOSSIER N°2022-06-05 : AVENANT À LA CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DU PERSONNEL À
L'AGENCE DÉPARTEMENTALE D'INGÉNIERIE DE L'ORNE**

Le 21 juin 2022, réuni en salle des délibérations, sous la Présidence de M. Christophe de BALORRE,

Le Conseil d'administration,

Vu les statuts de l'Agence Départementale d'Ingénierie de l'Orne, notamment son article 15 fixant les compétences du Conseil d'administration,

Vu la convention de mise à disposition individuelle approuvée en conseil d'administration du 17 décembre 2019,

Considérant la situation d'agents assurant des fonctions spécifiques au service de l'Agence Départementale d'Ingénierie de l'Orne nécessitant leur mise à disposition individuelle à l'Agence,

La mise à disposition de personnel à l'Agence qui ne rentre pas dans le cadre de la mise à disposition des services entre le Conseil départemental de l'Orne et l'Agence départementale, a fait l'objet d'une nouvelle convention signée le 30 décembre 2019 pour 2020, abrogeant la précédente de 2017.

Un avenant n°4 à cette convention a été établi pour mettre à jour la liste du personnel mis à disposition, suite aux différents recrutements effectués ou en cours.

Au total dans cette convention, 20 agents sont mis à disposition pour 18,2 équivalents de temps pleins (ETP).

Les modifications apportées sont en rouge.

GRADE	FONCTION	PART ETP	Date d'effet	Durée ou date de fin	Modification (référence)
1 Adjoint(e) technique	Secrétariat et gestion administrative	1	1/1/2020	3 ans	/ (convention)
1 Rédacteur(rice) territorial(e)	Gestionnaire administratif(ve) et comptable	0,6	1/1/2020	3 ans	/ (avenant 2)
1 Rédacteur(rice) territorial(e)	Gestionnaire administratif(ve) et comptable	0,8	1/1/2022	1 an	/ (avenant 3)
1 Attaché(e)	Conseil juridique aux Collectivités	0,8	1/1/2020	3 ans	/ (convention)
1 Ingénieur(e)	Chargé(e) d'opération aménagement/vrd	0,8	1/1/2020	3 ans	/ (convention)
1 Ingénieur(e)	Chargé(e) d'opération aménagement/vrd	1	1/1/2020	3 ans	/ (convention)
1 Ingénieur(e)	Chargé(e) d'opération aménagement/vrd	1	1/1/2020	3 ans	/ (convention)
1 ingénieur (e) en chef	Adjoint au Directeur Chargé(e) d'opération aménagement/vrd	1	1/1/2022	1 an	Grade/fonction (avenant 4)
1 Ingénieur(e)	Paysagiste	0,8	1/1/2020	3 ans	/ (convention)
1 Ingénieur(e)	Paysagiste	1	1/1/2020	3 ans	/ (convention)
1 Ingénieur(e)	Paysagiste	1	1/1/2022	1 an	/ (avenant 3)
1 Ingénieur(e)	Architecte-urbaniste	1	1/1/2020	3 ans	Fonction (avenant 4)
1 Ingénieur(e)	Architecte-urbaniste	1	1/1/2022	1 an	/ (avenant 3)
1 Attaché(e)	Responsable instruction urbanisme ADS	1	1/1/2020	3 ans	/ (avenant 2)
1 Technicien(ne)	Instructeur(rice) urbanisme ADS	1	1/1/2021	2 ans	/ (avenant 1)
1 Rédacteur(rice)	Instructeur(rice) urbanisme ADS	1	1/7/2022	31/12/22	Poste créé (avenant 4)
1 Attaché(e)	Chargé(e) de mission Orne attractivité	0,4	1/1/2020	3 ans	/ (convention)
1 Technicien(ne) principal(e)	Instructeur(rice) urbanisme ADS	1	1/06/2021	31/12/22	/ (avenant 3)
1 Technicien(ne) principal(e)	Chargé(e) d'opération bâtiment	1	1/06/2021	31/12/22	/ (avenant 2)
1 Technicien(ne)	Chargé(e) d'étude bâtiment	1	1/06/2021	31/12/22	/ (avenant 2)
20		18,2			

Ces dispositions seront délibérées en Commission permanente du Conseil départemental.

Après en avoir délibéré :

Article 1 : approuve l'avenant n°4 à la convention de mise à disposition du personnel du 30 décembre 2019 en pièce annexe,

Article 2 : autorise le Président à la signer.

Fait, à Alençon le 21 juin 2022 pour être porté au registre des délibérations.

Le Président

Christophe de BALORRE

Nombre de membres en exercice : 23
Nombres de membres présents : 9
Nombre de suffrages exprimés : 16
<u>Vote</u> pour : 16
contre : 0
abstentions : 0

Certifié exécutoire compte tenu
de la transmission en Préfecture le :
et de la publication le :
Affiché le :

28 JUIN 2022

REÇU A LA PREFECTURE
DE L'ORNE LE .

28 JUIN 2022